

## Le Sénat donne son feu vert à l'expérimentation des « salles de shoot »

Article rédigé par *L'équipe libertepolitique.com* -, le 22 septembre 2015

**Une coalition de sénateurs de gauche et centriste a donné son feu vert, jeudi 17 septembre à l'expérimentation de salles de shoot, dites de « consommation de drogue à moindre risque ». Les sénateurs LR ont voté contre, sauf les rapporteurs.**

Selon l'Inserm, les salles de shoot accueillent des toxicomanes qui « peuvent venir s'injecter des drogues — qu'ils apportent — de façon plus sûre et plus hygiénique, sous la supervision d'un personnel qualifié ». Cette expérimentation durera six ans maximum à compter de l'ouverture de la première salle qui devrait voir le jour début 2016, dans le Xe arrondissement de Paris.

Après l'Assemblée qui avait voté en avril le principe de cette expérimentation, les sénateurs ont suivi le gouvernement, dans le cadre de l'examen du projet de loi santé, en rejetant une série d'amendements déposés par les Républicains, visant à supprimer l'article 9 du texte qui prévoit d'expérimenter, six ans maximum, ces salles de consommation de drogue.

Les sénateurs Les Républicains présents étaient insuffisamment nombreux, et n'ont pu s'opposer à une majorité de sénateurs de gauche et de centristes favorable au texte. En revanche, les rapporteurs LR du texte, Alain Milon (LR, Vaucluse), et Catherine Deroche (LR, Maine-et-Loire), ont voté contre leur parti.

Les sénateurs ont toutefois ajouté une condition au dispositif, contre l'avis du gouvernement : que les salles de shoot soient intégrées à un établissement de santé, afin que les addictions soient prises en charge des hôpitaux ou des centres d'accueil placés sous la responsabilité du personnel médical.

\*\*\*